



**Discours liminaire CDEN du 6 mars 2025**

M. le Secrétaire général de la préfecture,  
M. le Directeur académique,  
Mme la Vice-présidente du conseil départemental,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Nous souhaitons exprimer aujourd'hui notre profonde préoccupation concernant l'état de l'école publique, essentielle à l'avenir de nos enfants et de notre société. Les défis sont nombreux, et nous appelons à des décisions ambitieuses et adaptées.

L'école publique manque de moyens humains, matériels et financiers. Pour la rentrée 2025, la suppression de 20 postes dans l'académie de Rennes, dont 14 dans notre département illustre une gestion basée sur des restrictions budgétaires au détriment des élèves.

Le taux d'encadrement en Ille-et-Vilaine reste alarmant : avec seulement 5,83 enseignants pour 100 élèves, nous sommes loin de la moyenne nationale de 6,13. Cette insuffisance prive les élèves d'un suivi de qualité et les enseignants des conditions nécessaires pour accomplir leur mission dans de bonnes conditions. Pourtant, la baisse démographique de 1 296 élèves aurait dû permettre de réduire les effectifs par classe, améliorer les conditions de travail et renforcer les dispositifs pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Malgré la loi de 2005, qui visait à rendre l'école inclusive, la réalité montre de graves lacunes. Si nous saluons le projet de création de nouvelles Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) et d'unités autisme (UEMA, UEEA), ainsi que quelques postes d'enseignants spécialisés, cela reste largement insuffisant.

Aujourd'hui, en Ille-et-Vilaine, 1 100 enfants handicapés attendent une place en institut médico-social, et 800 élèves sont privés d'un AESH, les empêchant de bénéficier de l'accompagnement essentiel à leur réussite scolaire. Le manque de formation et de sensibilisation des équipes pédagogiques, couplé à des locaux inadaptés, rend encore plus difficile leur inclusion.

Nous alertons également sur les conseils de discipline : des élèves en situation de handicap sont parfois sanctionnés sans que leurs besoins spécifiques soient pris en compte, faute de sensibilisation ou d'outils adaptés. Nous demandons des protocoles clairs, des formations renforcées et l'ouverture urgente de places dans les SESSAD et PMO pour garantir une inclusion digne et efficace.

Il est urgent d'agir rapidement face à cette situation inacceptable. Il est urgent de promouvoir l'ouverture de structures adaptées et de garantir davantage de places dans les instituts médico-sociaux. De même, la revalorisation du statut et des conditions de travail des AESH est indispensable pour répondre aux besoins croissants et offrir un accompagnement à la hauteur



Ille-et-Vilaine

des enjeux. L'éducation inclusive ne doit pas rester une ambition inachevée : elle est un droit, et sa mise en œuvre pleine et entière doit être une priorité absolue.

-----

Redon, commune à la croisée de plusieurs départements illustre les disparités territoriales. La suppression projetée de 9 postes fragilise ses établissements publics, tandis que des options comme le latin, le théâtre, le breton, les arts plastiques, la voile, etc. disparaissent du public faute de moyens, mais sont maintenues dans le privé. Cette situation accentue une ségrégation scolaire inadmissible. Redon doit devenir un pôle éducatif public exemplaire pour la Bretagne et recevoir les moyens nécessaires pour rayonner.

À Clayes, la réduction des classes met en péril l'inclusion des élèves handicapés, fragilisant également les conditions d'apprentissage. Les communes rurales ont besoin d'un soutien accru pour offrir à leurs enfants une éducation équitable et de qualité.

Autre exemple à Saint-Jacques-de-la-Lande, qui, malgré son appartenance à Rennes Métropole, à des écoles dont Suzanne Lacorre qui reflètent une réalité sociale fragile avec un taux d'IPS très faible. Les besoins spécifiques des élèves doivent être soutenus par des moyens supplémentaires pour améliorer le climat scolaire, favoriser la mixité sociale et garantir une éducation inclusive.

Beaucoup d'autres communes et écoles méritent en réalité un regard à 360° et un soutien à la hauteur de leurs besoins.

Le manque de moyens ne se limite pas à un impact pédagogique. Il crée une pression insoutenable sur les équipes éducatives et un climat général de stress. Cette pression engendre des tensions accrues au sein des établissements, des cas de harcèlement, des actes de violence, mais aussi des burn-out des élèves comme des enseignants et des personnels éducatifs, confrontés à des injonctions contradictoires entre exigences de performance et réalité du terrain ce qui n'est pas souhaitable pour l'éducation de nos enfants non plus.

Ce manque de moyens rend parfois impossible de "faire" et encore moins de "faire bien". Face à ces défis, certains établissements en viennent à prononcer des exclusions définitives d'élèves via des conseils de discipline, cherchant à se décharger des "problèmes" (faute de moyens) plutôt que de les accompagner.

Dans le même temps, les chiffres liés aux troubles scolaires anxieux et aux décrochages explosent. Des élèves se retrouvent isolés, sans solution adaptée, et décrochent du système scolaire, aggravant les inégalités sociales et éducatives. Nous demandons que ces situations soient traitées avec la plus grande attention : cela passe par un renforcement significatif des moyens humains, matériels et psychologiques dans tous les établissements.



Ille-et-Vilaine

Il est incompréhensible et inacceptable que des financements publics continuent d'être attribués aux établissements privés alors que l'école publique souffre cruellement d'un manque de moyens. Cette logique aggrave les inégalités et contribue à une ségrégation scolaire toujours plus marquée.

L'école publique, pourtant ouverte à tous sans distinction, doit être la priorité absolue dans l'allocation des ressources. Financer des options ou des infrastructures dans le privé, comme cela peut malheureusement être constaté à Redon ou ailleurs, alors même que les établissements publics n'ont pas les moyens de maintenir leurs disciplines, est une aberration. Les fonds publics doivent être exclusivement destinés à renforcer l'école publique qui est le socle de notre République et le garant d'une éducation pour tous.

Nous appelons donc à une révision urgente des priorités budgétaires : l'éducation publique ne doit plus être sacrifiée au profit d'un système dual qui creuse les écarts entre élèves.

Les annonces gouvernementales, souvent spectaculaires, masquent une réalité d'austérité. Ainsi, les 3 155 suppressions de postes initialement prévues dans le premier degré au niveau national ont été réduites à 470. Devons-nous applaudir ? Ces pratiques de "moins pire" ne répondent en rien à l'urgence de la situation. **Nous réaffirmons que l'école publique, pilier de la République, doit être renforcée et non affaiblie.**

Face aux défis auxquels est confrontée l'école publique, nous demandons des actions concrètes et ambitieuses. Redon, Clayes, Saint-Jacques-de-la-Lande et tellement d'autres territoires en difficulté doivent recevoir des ressources adaptées à même de garantir une éducation publique équitable, inclusive et de qualité pour tous les élèves.

Nous, représentants de la FCPE 35, resterons mobilisés auprès des parents dans les établissements pour défendre les valeurs fondamentales du service public d'éducation et pour construire un avenir meilleur pour nos enfants.

Merci de votre attention.